



Projet de Territoire pour la Gestion de L'eau

PTGE DU TESCOU

Février 2026

Synthèse du diagnostic



2480 L'Occitane - Regent Park 1 - Bât 2 - 31670 Labège
– France

Tél. 33 (0)5 61 73 62 62 –

Fax. 33 (0)5 61 73 62 90

www.oreade-breche.fr

admin@oreade-breche.fr



75 boulevard Mac Donald - 75019 Paris- France

Téléphone : +33 1 55 26 99 99

Fax : +33 1 40 34 63 36

isl@isl.fr



Régie du Tescou et du Tescounet

regie.tescou@gmail.com

BP3-81310 Lisle-sur-Tarn

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
CONTEXTE TERRITORIAL, GENESE ET DEMARCHE D'ELABORATION DU PTGE DU TESCOU	1
RESSOURCES EN EAU	5
BESOINS ET USAGES EN EAU	7
BILAN BESOINS / RESSOURCES	9
ANALYSE PROSPECTIVE DE L'EVOLUTION DES RESSOURCES ET BESOINS EN EAU DU TERRITOIRE	10
CONCLUSION	11
ANNEXE : LISTE DES ETUDES DONT L'UTILISATION EST VALIDEE POUR L'ELABORATION DU DIAGNOSTIC DU PTGE DU TESCOU	13

Contexte territorial

Le bassin versant du Tescou est confronté à des tensions croissantes sur la ressource en eau, résultant à la fois de contraintes naturelles, des usages et des effets du changement climatique. Classé parmi les territoires en déséquilibre quantitatif du bassin Adour-Garonne¹, il se caractérise par des étiages marqués, limitant la disponibilité de l'eau pour les milieux naturels, l'agriculture et les usages domestiques.

L'agriculture, fortement représentée sur le territoire, est particulièrement exposée à ces tensions. Les besoins en irrigation, essentiels au maintien des productions végétales et à la viabilité économique des exploitations, entrent en concurrence avec les exigences environnementales et d'autres usages.

Les enjeux du territoire concernent également le fonctionnement écologique global du cours d'eau. L'état des ripisylves, la continuité écologique et la fonctionnalité des zones humides suscitent des préoccupations croissantes, dans un contexte où ces milieux jouent un rôle essentiel dans la régulation hydrologique et la préservation de la biodiversité.

De surcroît, la qualité des eaux constitue un enjeu majeur : les pressions liées aux rejets domestiques et aux pollutions diffuses, notamment en période d'étiage, ont conduit à engager des actions de modernisation des systèmes d'assainissement afin de limiter l'impact sur les milieux aquatiques.

Ces enjeux s'inscrivent dans un contexte de changement climatique marqué par une hausse des températures, une diminution des volumes d'eau disponibles et une accentuation de la variabilité hydrologique. Ces évolutions accentuent les tensions sur la ressource et renforcent la nécessité d'une approche intégrée et concertée de la gestion de l'eau au niveau du territoire.

Genèse et démarche d'élaboration du PTGE

Dans ce contexte de fortes tensions sur la ressource, caractérisé par des conflits d'usage en période d'étiage, a émergé la démarche de Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin versant du Tescou. Le territoire a en effet été profondément marqué par les oppositions liées au projet de retenue de Sivens, abandonné en 2015, qui ont mis en lumière la nécessité de renouer le dialogue entre les acteurs.

À la suite de cette crise, l'État et les acteurs locaux ont engagé une démarche de reconstruction du dialogue, fondée sur la transparence et la recherche de solutions partagées. Dès 2016, un processus de co-construction a été initié afin de poser les bases d'une gouvernance renouvelée et d'une vision collective de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Cette démarche a été engagée avant la publication de l'instruction technique du 7 mai 2019 relative aux PTGE. Bien que non soumis formellement aux exigences de cette instruction en raison de son antériorité, le PTGE du Tescou s'inscrit pleinement dans ce cadre.

¹ <https://eau-grandsudouest.fr/politique-eau/bassin/schema-directeur-amenagement-gestion-eaux-sdage/politique-eau-sdage-pdm-2022-2027>



Figure 1 : Etapes clés de l'élaboration d'un PTGE

Source : Oréade-Brèche sur la base de l'instruction technique du 7 mai 2019

Le PTGE du bassin versant du Tescou repose ainsi sur une approche intégrée associant l'ensemble des usagers du bassin versant², visant à équilibrer durablement les besoins en eau, à préserver les milieux aquatiques et à renforcer la résilience du territoire face aux évolutions climatiques et socio-économiques.

La chronologie ci-dessous illustre les étapes clefs de la mise en oeuvre du PTGE du bassin versant du Tescou.



Figure 2 : Chronologie de la mise en place du PTGE du Tescou

Source : Oréade-Brèche sur la base des comptes rendus des instances de co-construction

² Plus de 115 réunions officielles organisées dans le cadre de l'élaboration du PTGE.

Contenu du diagnostic de synthèse du PTGE

Ainsi, le présent document propose une synthèse du diagnostic du PTGE du Tescou, qui se décline autour de trois composantes phares, telles que décrites ci-dessous.

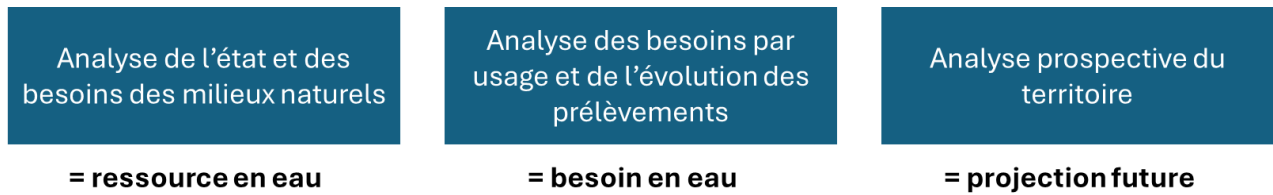


Figure 3 : Les trois composantes clés de l'état des lieux du diagnostic PTGE

Source : Oréade-Brèche sur la base du guide d'élaboration et de mise en œuvre des PTGE (MTE, 2023)

Le diagnostic se base principalement sur treize documents correspondant à des études territoriales validées par les acteurs et/ou n'ayant pas été remis en cause lors des instances officielles. A cela s'ajoute deux productions nationales qui viennent étayer la partie prospective. La figure suivante présente brièvement les principaux résultats de ces études ainsi que leurs éventuels liens.





Figure 4 : Résultats clés et liens techniques entre les études mobilisées pour le diagnostic du PTGE

Source : Oréade-Brèche sur la base des études utilisables (voir diagnostic)

*Du Schéma d'organisation de la mobilisation et de la gestion de la ressource potentielle en eau dans la vallée du Tescou.

RESSOURCES EN EAU

Fonctionnement hydrologique du bassin versant

Le périmètre retenu pour le PTGE correspond au territoire du bassin versant du Tescou. Il est subdivisé en trois sous-bassins-versants (BV) : (i) le BV du Tescou réalimenté; (ii) le BV du Tescou non réalimenté ; (iii) le BV du Tescounet, (intégrant le bassin versant du Gagnol) (voir Figure 5).

Le fonctionnement hydrologique du bassin versant du Tescou se caractérise par une forte sensibilité aux conditions climatiques et par une capacité limitée de régulation naturelle. Le Tescou ayant été historiquement rectifié et recalibré sur la quasi-totalité de son linéaire, il se retrouve aujourd'hui avec une incision et en encaissement important. Faiblement alimentés en période estivale, les cours d'eau présentent des débits naturellement faibles. Le fonctionnement hydrogéologique repose principalement sur des nappes peu développées avec de faibles capacités volumiques, dont la contribution aux écoulements d'étiage reste limitée. Cette configuration explique la récurrence des assecs et la forte variabilité interannuelle des débits observés sur le bassin.

Indicateurs clefs du bassin versant et débits seuils

La carte ci-dessous présente les différentes valeurs de débits calculées sur le bassin versant du Tescou sur deux stations principales : le point nodal à Saint-Nauphary et la station de Labéjau³.

³ Ces deux stations ont des débits différents, puisque le point nodal se situant en aval du Tescounet intègre le débit de soutien d'étiage du barrage de la retenue du Théronnel. La zone couverte par le point nodal est donc en partie réalimentée. A l'inverse, la station de Labéjau à proximité de Salvagnac n'est pas réalimentée. A noter qu'aucune analyse spécifique ni données de débit n'est disponibles pour le sous-bassin du Tescounet.



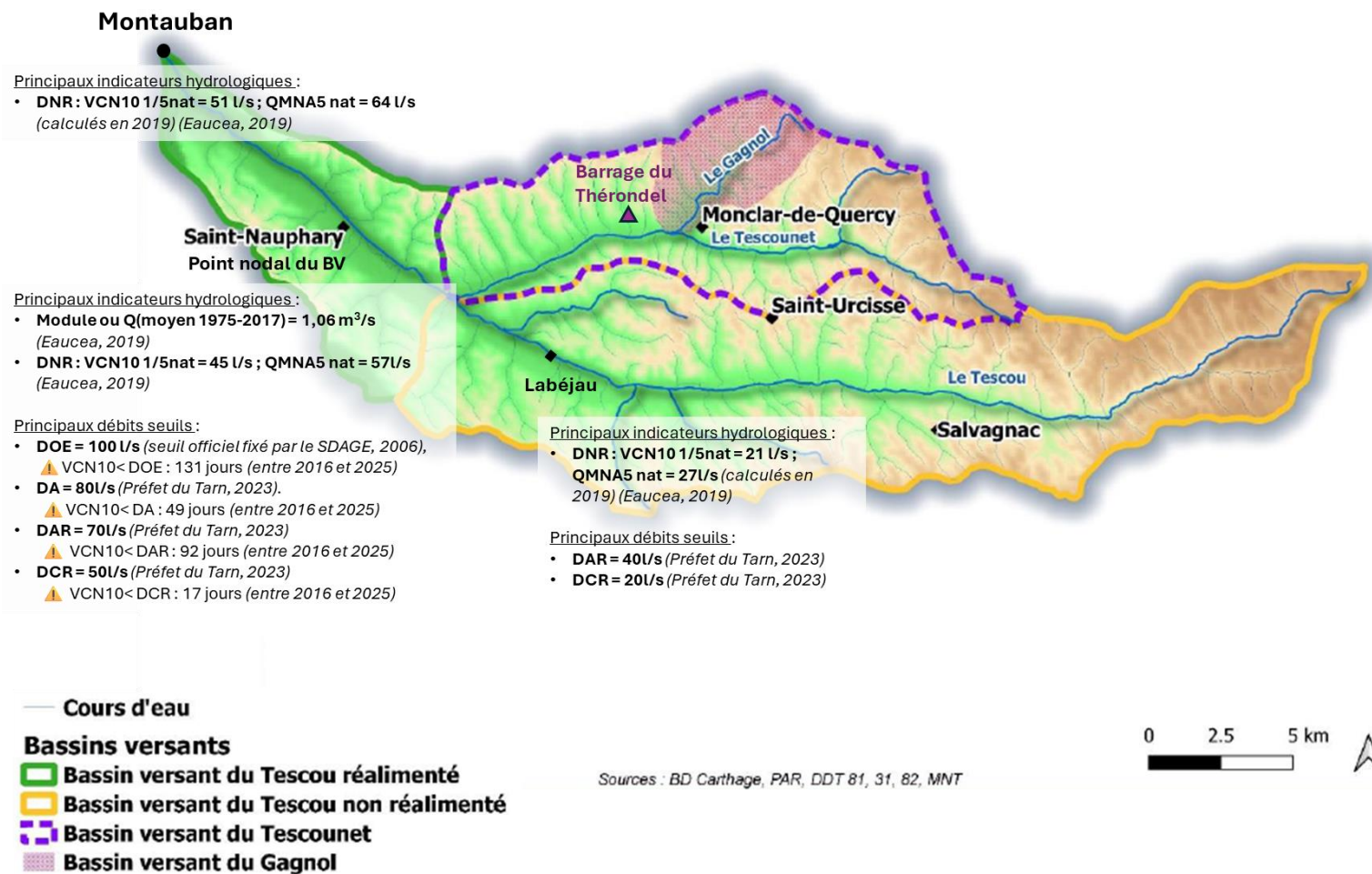


Figure 5 : Carte de synthèse des principaux débits calculés ou déterminés sur le bassin versant du Tescou

Source : Oréade-Brèche sur la base des études mobilisées et des données Hydroportail (<https://hydro.eaufrance.fr/>)

Le VCN 10 est calculé sur une année complète. DNR : Débits naturels reconstitués ; DOE : Débit d'objectif d'étiage ; DA : débit d'alerte ; DAR : débit d'alerte renforcée ; DCR : débit de crise renforcé ; VCN10 1/5 nat : débit minimum moyen naturel sur 10 jours consécutifs observé annuellement (période de retour de 5 ans). QMNA5 nat : débit moyen naturel annuel du mois le plus sec (période de retour de 5 ans). La valeur de 0,1 m³/s du DOE pourra être révisée jusqu'à une valeur cible de 0,136 m³/s en fonction des actions qui pourraient être mises en œuvre sur le bassin versant, en accord avec les acteurs locaux.

Gestion des retenues

Dans ce contexte, les retenues existantes jouent un rôle structurant dans la gestion quantitative de l'eau. Le territoire compte le barrage du Théronnel ainsi qu'une soixantaine de plans d'eau d'une capacité d'au moins 20 000 m³, dont certaines présentent toutefois des capacités réduites en raison de l'envasement ou de contraintes techniques. Elles contribuent à l'alimentation des usages agricoles. Les études menées mettent en évidence un potentiel de mobilisation complémentaire pour dix retenues en zone de coteaux, impliquant une gestion fine, coordonnée et volontaire des volumes stockés, destiné au soutien d'étiage diffus ou à l'irrigation⁴.

Qualité de l'eau

Enfin, la qualité des eaux constitue un enjeu majeur et transversal. Les suivis mettent en évidence des pressions liées aux rejets domestiques, aux apports diffus d'origine agricole et à la concentration des polluants en période d'étiage. Les faibles débits accentuent ces phénomènes, réduisant les capacités d'autoépuration du milieu. Les actions engagées sur les systèmes d'assainissement et la restauration des milieux aquatiques visent à améliorer la situation, mais leur efficacité reste étroitement dépendante de la gestion quantitative de la ressource. L'ensemble de ces constats souligne la nécessité d'une approche intégrée, combinant maîtrise des prélèvements, optimisation des ouvrages existants et amélioration durable de la qualité des eaux.

BESOINS ET USAGES EN EAU

Quantification des besoins en eau

Les besoins du milieu naturel : Le fonctionnement écologique du bassin versant requiert le maintien de débits suffisants pour garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques. Ces besoins environnementaux concernent notamment le maintien des habitats aquatiques, la continuité écologique, la dilution des pollutions et la régulation thermique des cours d'eau. Le respect de ces besoins se traduit par la définition d'un débit **seuil de 40 l/s à la station de mesure de la DDT 81 « Labéjau »**⁵. Le volume nécessaire pour atteindre cet objectif est estimé à environ 200 000 m³⁶ par an (DDT 81, 2019).

Les besoins agricoles : L'agriculture constitue le principal poste de consommation d'eau sur le bassin versant. Les prélèvements sont essentiellement destinés à l'irrigation en période estivale. Les besoins varient selon les systèmes de production, les types de cultures et les conditions climatiques annuelles, mais ils demeurent élevés dans un contexte de spécialisation agricole et de pression économique sur les exploitations. La sécurisation de l'accès à l'eau constitue ainsi un enjeu central pour la pérennité des exploitations agricoles et pour le maintien d'une activité économique locale.

Tableau 1 : Bilan des besoins actuels et futur en eau (en m³) sur le bassin versant du Tescou

	Tescou non réalimenté	Tescounet non réalimenté	Réalimenté	Total bassin versant
<i>Eau agricole</i>	1 423 500 m ³	312 240 m ³	872 810 m ³	3 080 000 m ³

(PFAE & AEAG, 2020)

⁴ L'étude de la Régie du Tescou est en cours de finalisation (phase opérationnelle).

⁵ Voir son emplacement sur la Figure 5.

⁶ Volume réévalué dans la note d'actualisation réalisé par Eaucea en 2025 voir partie bilan besoins/ressources



Les volumes en eau ont été calculés sur la base des cultures et filières projetées par les agriculteurs. La méthode de calcul se base sur des cultures référentes majoritaires dans le territoire permettant de définir des équivalences afin de faciliter la transposition des volumes d'irrigation sur d'autres cultures. Par exemple, pour un éleveur, l'attribution d'un volume en eau lui permettant de sécuriser 5 ha de maïs ensilage (soit 1800 m³ * 5 ha) peut être transposé pour sécuriser 15 ha de prairies temporaires type luzernes si cela est plus stratégique dans le contexte de l'année selon ses besoins en fourrages, les marchés ou autres.

Ainsi, les études disponibles pourraient permettre d'identifier une surface irriguée de référence, notamment à travers l'étude PFAE reprise dans le cadre de l'étude DDT de territorialisation des besoins en eau (zone de plaine et zone de coteaux). L'étude de la PFAE s'appuie sur une caractérisation fine des exploitations agricoles et de leur gestion de l'eau basée sur un diagnostic et des scénarios⁷ (PFAE & AEAG, 2020). Dans le cadre du scénario intermédiaire⁸ retenu par les acteurs du PTGE, pour chaque exploitation, l'étude PFAE a défini une SAU potentielle irrigable selon 5 typologies et leurs caractéristiques afin de permettre de calculer les volumes de besoins en eau. Mais comme vu précédemment, ces SAU potentielles irrigables sont hypothétiques et peuvent permettre de calculer différentes surfaces équivalentes dépendant du choix de filière et de niveau de sécurisation qui sera fait dans le cadre du scénario PFAE.

Les besoins en eau potable et les autres usages (secteur industriel, tourisme, etc.) : Quantitativement très limités, ces besoins participent peu à la pression globale exercée sur la ressource.

Volumes autorisés et volumes prélevés

Les volumes d'eau autorisés pour prélèvement sur le bassin du Tescou sont définis à partir de cadres réglementaires précis, fondés sur les notions de volumes prélevables et de DOE. Ces volumes visent à garantir un équilibre entre les usages anthropiques et la préservation des milieux aquatiques, en tenant compte des capacités naturelles du bassin versant.

Tableau 2 : Bilan des volumes en eau autorisés et prélevés (en m³)

Total bassin versant	Volumes autorisés			Volumes prélevés ⁹		
	Cours d'eau et nappes connectés	Plans d'eau	Nappes déconnectées	Cours d'eau et nappes connectés	Plans d'eau	Nappes déconnectées
Eau agricole	712 000 m ³ en période d'étiage (Préfet du Tarn, 2024)*	3 580 000 m ³ en période d'étiage (Préfet du Tarn, 2024) ¹⁰	60 000 m ³ en période d'étiage (Préfet du Tarn, 2024)	342 004 m ³ (en moyenne sur la période 2016-2024) en période d'étiage. La valeur maximale observée sur cette période est 492 730 m ³ en 2022 (source : DDT 2025)	484 847 m ³ (en moyenne sur la période 2016-2024) (source : DDT 2025)	42 259 m ³ (en moyenne sur la période 2016-2024) en période d'étiage (source : DDT 2025)
Eau potable	Aucun en cours d'eau et nappe sur le périmètre élémentaire du Tescou.			Aucun en cours d'eau et nappe sur le périmètre élémentaire du Tescou (489 000 m ³ en retenue remplie depuis le cours d'eau Tarn) (source : AEAG - Redevances Agence – 2023)		
Eau Industriel le	Aucun	Aucun	150 000 m ³ en nappe captive.	Aucun en cours d'eau sur le périmètre élémentaire du Tescou (source : AEAG - Redevances Agence – 2023)		135 000 m ³ en retenue nappe captive (source : AEAG - Redevances Agence – 2023)

* En 2016, l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le sous-bassin du Tarn fixait une valeur à 820 000 m³ aujourd'hui révisée (Préfet du Tarn, 2016)

⁷ Scénarios agricoles

⁸ Dans le cadre de l'évaluation de la valeur maximum du scénario agricole intermédiaire augmenté de 10%.

⁹ Volumes définis sur la base des déclarations OUGC.

¹⁰ Le volume demandé par l'OUGC en plans d'eau en 2025 s'est élevé à environ 1 400 000 m³.



Besoin agricole restant à satisfaire

En conclusion, sur la base des besoins en eau agricole du Tescou non réalimenté (1 423 500 m³) et des besoins déjà satisfaits des exploitations ayant des terres en zones de plaines déjà satisfaits (plans d'eau déclaré au Plan Annuel de Répartition - PAR), le besoin agricole en zone de plaine restant à satisfaire est d'environ 475 000 m³¹¹.

BILAN BESOINS / RESSOURCES

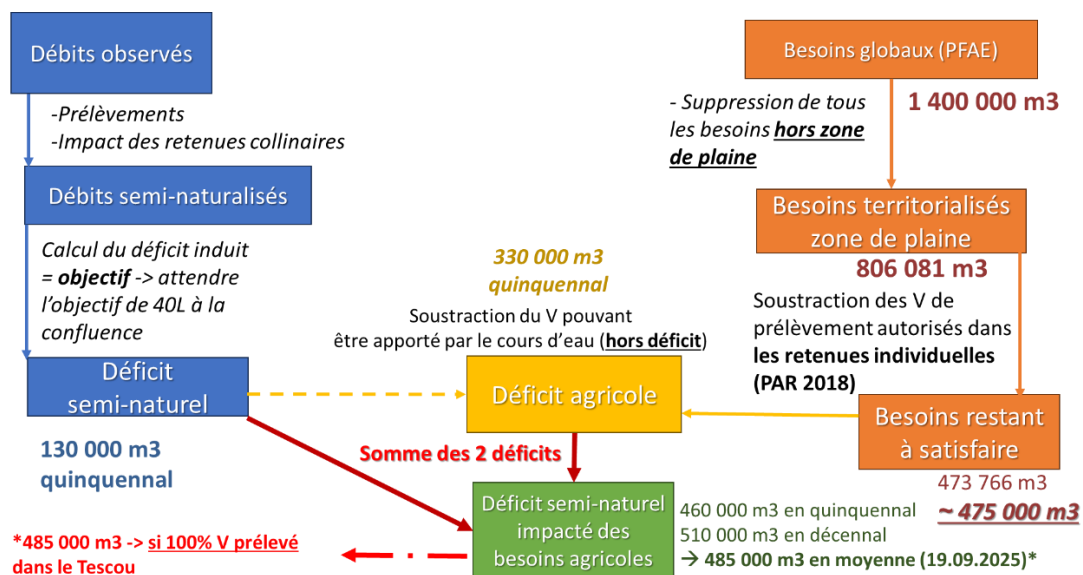
L'analyse croisée des besoins en eau et des ressources disponibles met en évidence un déséquilibre structurel sur le bassin versant du Tescou, particulièrement marqué en période d'étiage. Ce déséquilibre résulte à la fois de contraintes naturelles fortes – liées au fonctionnement hydrologique du bassin – et de la pression exercée par les usages anthropiques (en particulier agricoles).

Le diagnostic met en évidence un **déficit dit "pseudo-naturel"**, correspondant à l'écart entre les ressources théoriquement disponibles en période d'étiage et les débits nécessaires au bon fonctionnement des milieux aquatiques. Ce déficit traduit les limites intrinsèques du système hydrologique du Tescou, caractérisé par de faibles capacités de stockage naturel, une forte sensibilité aux conditions climatiques et une recharge limitée des écoulements de soutien. Il met en évidence que, même en l'absence de prélèvements anthropiques, les débits naturels peuvent s'avérer insuffisants pour garantir durablement les équilibres écologiques.

À ce déficit structurel s'ajoute les prélèvements en eau pour les usages anthropiques (principalement agricoles). Ainsi, le **déficit pseudo-naturel impacté par les besoins agricoles** a été modélisé.

Le schéma ci-dessous fait une synthèse des éléments constitutifs du bilan besoins / ressources.

Figure 6 : Synthèse des éléments constitutifs du bilan besoins / ressources



Source : Agence de l'eau Adour-Garonne

La confrontation entre les besoins actuels et futurs (en particulier agricoles) et les volumes réellement mobilisables révèle donc un écart structurel entre la demande et la disponibilité de la ressource. Ce déséquilibre entre ressources et besoins, qualifié par le déficit pseudo-naturel impacté des besoins agricoles, est de 460 000 m³ en année quinquennale sèche et 510 000 m³ en année décennale sèche. Les solutions pour combler ce déficit sont en cours d'analyse dans le cadre du PTGE.

¹¹ Sur la partie non réalimentée du Tescou et 25 000 m³ sur la partie non réalimentée du Tescounet.

ANALYSE PROSPECTIVE DE L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES ET BESOINS EN EAU DU TERRITOIRE

L'analyse prospective des ressources et des besoins en eau du bassin versant du Tescou met en évidence des évolutions susceptibles de renforcer durablement les tensions sur la ressource. Elle repose sur l'examen croisé des projections climatiques et de l'évolution attendue des usages.

Impacts attendus du changement climatique sur les ressources en eau

Les projections climatiques convergent vers une augmentation progressive des températures, une intensification de l'évapotranspiration et une modification du régime des précipitations, caractérisée par une plus grande variabilité interannuelle et saisonnière. Les projections d'Explore 2 (INRAE, 2024) soulignent une diminution à venir des différents débits sur le Tescou à Saint-Nauphary, que ce soit à une échelle annuelle ou interannuelle, et ce en toute saison. Ceci est valable non seulement pour les valeurs moyennes mais aussi les valeurs de plus hauts et bas débits, qui auraient elles aussi tendance à diminuer. Il est attendu que les périodes d'étiage soient plus longues, commençant plus tôt et terminant plus tard. Les débits d'étiage devraient être encore plus faibles, et la fréquence des étiages augmenterait d'ici le milieu de siècle et encore davantage en fin de siècle.

Evolutions attendues des besoins en eau

Parallèlement, les besoins en eau du territoire demeurent structurellement élevés, en particulier pour l'agriculture (PFAE & AEAG, 2020), secteur le plus dépendant de la ressource. Les scénarios agricoles prospectifs¹² montrent que, même en intégrant des hypothèses d'évolution des pratiques agricoles et d'amélioration de l'efficacité de l'irrigation, les volumes nécessaires pour assurer la viabilité des systèmes de production restent significatifs¹³.

La confrontation entre ressources mobilisables et besoins projetés met en évidence la persistance, voire l'aggravation, d'un déficit structurel en période d'étiage. Ce déficit, déjà observé dans la situation actuelle, tend à s'accroître sous l'effet combiné du changement climatique et de la dynamique des usages.

¹² Ces scénarios n'intègrent pas une vision prospective du changement climatique sur le territoire.

¹³ Les autres usages étant marginaux, aucune étude prospective sur ces usages n'a été conduite.



CONCLUSION

Le diagnostic du PTGE du Tescou répond globalement aux attentes fixées par l'État¹⁴ pour cette phase de la démarche. Il s'appuie sur les données hydrologiques, environnementales et réglementaires disponibles. Il constitue en ce sens une étape structurante en fournissant un socle partagé de connaissances indispensable à la construction d'une stratégie territoriale cohérente et opérationnelle en matière de gestion quantitative de la ressource en eau.

Le diagnostic confirme que le bassin du Tescou non réalimenté présente un déséquilibre structurel entre ressources et besoins. Ceci s'explique notamment par la faible capacité de stockage naturel du bassin versant, la multiplicité des retenues collinaires souvent envasées, l'hétérogénéité des pratiques agricoles et la forte dépendance du territoire à l'économie agricole. Cette situation se traduit par une fragilisation marquée des milieux aquatiques, dont les besoins écologiques peinent à être couverts, en particulier durant les périodes d'étiage.

Les études hydrologiques et socio-économiques convergent également pour souligner la sensibilité du territoire face aux effets du changement climatique, avec un déséquilibre entre ressources en eau et besoin qui est amené à croître, notamment en période d'étiage, sous l'effet combiné de : (i) la baisse des débits moyens et d'étiage, confirmée par les projections climatiques aux horizons 2050 et 2100 ; (ii) la hausse des besoins agricoles.

Toutefois, le diagnostic met également en lumière plusieurs atouts du bassin : une dynamique agricole engagée dans la diversification et l'agroécologie, un tissu local mobilisé autour de la question de l'eau, ainsi qu'une expérience accumulée dans la concertation territoriale. Ces éléments constituent des leviers précieux pour construire une trajectoire d'adaptation partagée.

Ainsi, ce diagnostic constitue une base solide pour la mise en œuvre les étapes suivantes du PTGE au travers d'un programme d'actions¹⁵ qui permette d'atteindre un équilibre entre besoins, ressources et bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, notamment sous perspective de changement climatique. Les solutions pour combler le déficit mis en exergue dans ce diagnostic sont en cours d'analyse dans le cadre du PTGE.

¹⁴ Pas d'obligation réglementaire, toutefois le PTGE du Tescou, initié dès 2016, a intégré le cadre de l'instruction de 2019. Le présent diagnostic s'inscrit dans ce référentiel, tout en s'appuyant sur les acquis et les spécificités de la démarche de co-construction.

¹⁵ Un schéma d'aménagement global a déjà été esquissé et validé. Une étude complémentaire est actuellement en cours afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre et de vérifier sa pertinence vis-à-vis des évolutions hydrologiques anticipées sous changement climatique.



Annexe : liste des études

ANNEXE : LISTE DES ETUDES DONT L'UTILISATION EST VALIDEE POUR L'ELABORATION DU DIAGNOSTIC DU PTGE DU TESCOU

N°	Titre de l'étude	Date de publication	Maitre d'ouvrage	Auteurs	Périmètre géographique	Période couverte par les données	Etude validées officiellement dans le cadre du PTGE	Autres études liées au processus de PTGE	Etudes nationales et régionales (Adour Garonne)	Accès au document
1	Etude socio-économique zone du Tescou	Mars 2020	Agence de l'eau Adour-Garonne	CerFrance	Zone du Tescou + départements 81 et 82	Données de 2016 à 2018		Présentation en CT eau en juillet 2020		Lien – site de l'AEAG
2	Etude d'identification et de délimitation des zones humides sur le bassin versant du Tescou	Janvier 2023	DDT Tarn	Ecosphère et Solenvie	Zone d'étude de 130 ha (sur la partie non réalimenté du Tescou).	Septembre 2021 à juin 2022.	Validation par l'ICC n°10 en janvier 2023			Lien – site de la préfecture du 81
3	Analyse hydrologique du bassin versant du Tescou : "volume de ruissellement mobilisable"	Mai 2018	DDT Tarn	DDT Tarn	BV amont du cours d'eau du Tescou - BV du ruisseau de "La Bayssière"	Entre 1998 et 2017		Présentation en CT eau en mai 2018		Lien – site de la préfecture du 81
4	Etude de la valeur des débits objectifs d'étiage (DOE) de 10 stations de mesure du bassin Adour Garonne. Le Tescou à Saint-Nauphary	Décembre 2019	Agence de l'eau Adour-Garonne	Eaucea	Bassin versant du Tescou	Période 1975 et 2016		Validation des valeurs de DOE par le comité de bassin AEAG		Pas accessible en ligne
5	Etude pour la caractérisation et l'optimisation des retenues collinaires existantes sur le bassin versant du Tescou	Novembre 2020	Département du Tarn Agence de l'eau Adour-Garonne	Eaucea	Bassin versant du Tescou	Données hydrologiques sur la période 2004 à 2016		Présentation en CT eau en juillet 2020		Lien – site de l'AEAG
6	Travaux de remobilisation des retenues existantes du bassin versant Tescou/Tescounet	Septembre 2025	-	Régie du Tescou	Bassin versant du Tescou	Inventaire terrain des retenues		Étude en cours		Pas accessible en ligne
7	Note d'actualisation des données hydroclimatiques et agronomiques (du Schéma d'organisation de la mobilisation et de la gestion de la ressource potentielle en eau dans la vallée du Tescou)	Septembre 2025	CD Tarn	Eaucea	BV du Tescou amont	Entre 1988 et 2024	Etude en cours de processus de validation en ICC.	Présentés en CT eau du 23 juin 2025.		Pas accessible en ligne
8	Analyse des besoins milieux de la partie médiane du Tescou : "estimation du volume"	Septembre 2019	DDT Tarn	DDT Tarn	BV médian - Labéjau (133km²) BV confluence Tescounet (48km²)	Prélèvements estivaux tous les 15 jours entre 2011 et 2019.	Validation par l'ICC n°9 en décembre 2020			Lien – site de la préfecture du 81

N°	Titre de l'étude	Date de publication	Maitre d'ouvrage	Auteurs	Périmètre géographique	Période couverte par les données	Etude validées officiellement dans le cadre du PTGE	Autres études liées au processus de PTGE	Etudes nationales et régionales (Adour Garonne)	Accès au document
9	Territorialisation des besoins agricoles en eau	Juillet 2020	DDT du Tarn	DDT du Tarn	Bassin versant non réalimenté	2018		Présentation en CT eau en juillet 2020		Lien – site de la préfecture du 81
10	Evaluation des besoins en eau sur le bassin versant du Tescou	Mai 2020	Territoire du Tescou	PFAE / AEAG	Bassin versant du Tescou	Octobre et novembre 2019 Données météorologiques de la station de Montauban de 1991 à 2016	Validation par l'ICC n°8 en décembre 2019			Lien – site de l'AEAG
11	Note méthodologique sur la détermination du volume éligible à l'agence de l'eau Adour-Garonne pour la création de retenue(s).	Mai 2018	AEAG	AEAG	Bassin versant non réalimenté	2001 à 2015		Partagée en CT eau en mai 2018		Pas accessible en ligne
12	Résultat de l'étude Explore 2 – fiche de synthèse : Le Tescou à Saint-Nauphary	2024	INRAE	Louis Héraud, Jean-Philippe Vidal, Guillaume Evin, Eric Sauquet	Tescou à Saint-Nauphary					Lien – site Data Gouv
13	L'eau en 2050 : graves tensions sur les écosystèmes et les usages	2025	Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan	Hélène Arambourou, Simon Ferrière, Arthur Gaillot	France					Lien - site du Haut-Commissariat

